

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

27^{ème} année - N°5197 - Lundi 07 Septembre 2026 - Prix : 200 Fc

ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE :

Anjouan ouvre la voie au solaire



ENERGIE :

**Mohéli mise sur le soleil
pour tourner la page du gasoil**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

24 Rabiwul - Awal 1448

Prières aux heures officielles

Du 06 au 11 Septembre 2026

Lever du soleil:

06h 04mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 54mn

Dhouhr : 12h 09mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 07mn

Incha: 19h 21mn



RUSSIE-COMORES :

Poutine accrédite un ambassadeur à Moroni

Par les temps qui courent, c'est une victoire diplomatique pour la Russie, et une affirmation de la diplomatie comorienne dans un contexte géopolitique mouvant. Suspendue à des problèmes techniques et de procédure, la nomination d'un ambassadeur Russe avec résidence à Moroni a finalement été actée par un décret du Président de la Fédération de Russie en date du 4 septembre dernier.

Le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine a nommé Vadim Leonidovich Barabanov ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de l'Union des Comores. Une décision, qui vient clore un marathon diplomatique engagé, il y'a un peu moins de deux ans par les diplomates des deux pays. La même information a été reprise devant la presse par la porte-parole du Kremlin, Maria Safonova. « Le président russe Vladimir Poutine a nommé Vadim Barabanov ambassadeur de la Fédération de Russie aux Comores, relevant ainsi Andreï Andreïev de ses fonctions. » A en croire le communiqué du Kremlin, le nouvel ambassadeur : «



Travaille au sein du ministère des Affaires étrangères depuis 1993. Il possède une vaste expérience du travail au siège et à l'étranger. » Cette nomination rentre dans une vaste

réorganisation de la diplomatie russe en Afrique.

Déjà en juillet, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov avait annoncé le lancement du processus,

« d'ouverture d'ambassades russes en Gambie, au Togo et aux Comores », qui sera achevé « une fois les problèmes techniques résolus. »

Né en 1970, Barabanov est un spécialiste des relations internationales. « Il a obtenu son diplôme de l'université MGIMO en 1992. » Polyglotte confirmé, le diplomate russe parle au minimum quatre langues (anglais, italien, français et arabe). Dès la fin de ses études, Barabanov a intégré le ministère russe des affaires étrangères, où il a occupé plusieurs postes de responsabilité. « Il possède une vaste expérience de travail au sein de l'administration centrale du ministère russe des Affaires étrangères et à l'étranger. » Il a occupé entre autres postes à l'étranger, Premier secrétaire, conseiller de l'ambassade de Russie en France, Conseiller auprès du Premier Département européen, ou encore, Ministre Conseiller à l'ambassade de Russie en Tunisie de 2019, jusqu'à sa nomination aux Comores. Désormais nommé ambassadeur auprès de l'Union des Comores, Vadim Barabanov doit encore franchir les dernières étapes avant de prendre officiellement ses

fonctions. Sa nomination intervient alors que Moscou prépare l'ouverture de sa représentation diplomatique à Moroni, annoncée comme étant à un stade avancé.

Le diplomate devra ainsi rejoindre prochainement l'archipel et procéder à son installation, avant la présentation de ses lettres de créance aux autorités comoriennes. Dans l'intervalle, les derniers détails administratifs, protocolaires et organisationnels doivent encore être réglés entre les deux pays. Cette phase préparatoire devrait permettre de finaliser les conditions matérielles nécessaires au fonctionnement de la future ambassade.

L'arrivée de Barabanov marquera surtout une nouvelle étape dans le renforcement des relations diplomatiques entre Moroni et Moscou. Elle intervient, par ailleurs, après plusieurs mois de démarches engagées par la Russie pour établir une présence diplomatique permanente aux Comores. Une fois ces dernières formalités accomplies, le nouvel ambassadeur pourra officiellement entrer en fonction et donner le coup d'envoi à sa mission à Moroni.

Imtiyaz



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AFG Bank Comores apporte un démenti formel aux déclarations de M. Houseine Ali Sambaouma, gérant de la société Nouveau Housalam



Moroni, le 3 septembre 2026 — AFG Bank Comores tient à apporter un démenti formel aux déclarations faites par M. Houseine Ali Sambaouma, gérant de la société Nouveau Houssalam, cliente de la Banque depuis le 1er juillet 2016.

Lors d'une conférence de presse tenue le mardi 1er septembre 2026 à Moroni, le gérant de la société Nouveau Houssalam a mis en cause AFG Bank Comores dans le cadre d'un litige opposant ladite société au Projet Intégré de Développement de Chaîne des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC), relatif à l'exécution d'un projet porté par le Ministère de l'Agriculture et financé avec l'appui de la Banque mondiale.

Face à ces accusations, la Banque tient à réfuter formellement cette version des faits et à rassurer l'ensemble de ses partenaires et clients qu'elle n'est nullement partie prenante à ce litige commercial.

En effet, dans le cadre de cette affaire, AFG Bank Comores est intervenue exclusivement en qualité de tiers saisi, à l'instar d'autres institutions financières. Son intervention s'est strictement limitée à l'exécution de mesures judiciai-

res qui lui ont été signifiées, conformément au cadre légal et réglementaire applicable.

La Direction générale tient ainsi à rassurer ses partenaires, ses clients et l'ensemble des parties prenantes que ni la banque, ni aucun de ses collaborateurs ne pourrait être désigné comme auteur d'une initiative dans le cadre de ce litige.

La Banque exprime de ce fait, son indignation face aux propos diffamatoires visant à incriminer certains de ses collaborateurs et condamne fermement les propos outrageants relayés sur les réseaux sociaux et par voie de presse. Elle se réserve le droit de saisir les juridictions compétentes pour la défense de son image et de celle de ses collaborateurs.

AFG Bank Comores réaffirme son attachement à la protection des intérêts de sa clientèle, dans le strict respect des exigences juridiques et réglementaires en vigueur aux Comores.

La Direction générale

ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE :

Anjouan ouvre la voie au solaire

Le choix énergétique des Comores est-il en train de changer d'ère ? L'inauguration officielle, ce samedi 5 septembre 2026 à Wani, de la nouvelle centrale solaire réalisée dans le cadre du projet piloté par GSU donne une réponse concrète. En présence du président Azali Assoumani, ainsi que des partenaires au développement, cette infrastructure apparaît comme une nouvelle illustration de la volonté des pouvoirs publics de faire de l'énergie verte un levier majeur du développement national.

La cérémonie de Wani ne constitue pas seulement l'inauguration d'un équipement supplémentaire. Elle s'inscrit dans une orientation stratégique ; celle de renforcer la production électrique tout en diversifiant progressivement les sources d'énergie du pays. Le communiqué de presse consacré à l'événement indique que cette réalisation constitue « une étape importante dans le renforcement des capacités de production électrique aux Comores et dans la diversification progressive du mix énergétique national ».

Et de préciser que le projet traduit : « la volonté des autorités comoriennes et de leurs partenaires de renforcer la sécurité énergétique

du pays et d'améliorer durablement la qualité du service fourni aux usagers ». Cette ambition se mesure à la portée politique du choix du solaire. Pour un archipel insulaire dont la production électrique reste fortement liée aux sources thermiques, exploiter davantage une ressource naturelle disponible comme le soleil revient à rechercher une plus grande autonomie énergétique. Le solaire devient non seulement une réponse aux besoins d'électricité, mais également un instrument de réduction de la dépendance au carburant.

« Les trois centrales implantées à Anjouan, Mohéli et Ngazidja représentent une capacité installée totale de 20 MW », avec environ 10 MW injectés dans les réseaux et « une capacité de stockage de 18,42 MWh ». Ces chiffres extraits du communiqué, traduisent un tournant significatif, dans l'amélioration de la production et de la fourniture d'électricité à moyen et long terme. À Anjouan, la centrale inaugurée à Wani dispose, toujours selon le communiqué, de « 4,05 MW » de capacité installée, avec environ « 2 MW injectés dans le réseau » et « 4,1 MWh de stockage ». À Ngazidja, la capacité installée atteint 12,86 MW, tandis que Mohéli dispose de 3,10 MW. L'autre dimension décisive est éco-



nomique, puisque les nouvelles installations pourraient permettre d'économiser « près de 401 000 litres de carburant chaque mois ». Une telle économie potentielle représente un enjeu majeur pour un pays où les dépenses liées aux hydrocarbures pèsent sur le fonctionnement du système électrique.

La production attendue est également considérable. Le communiqué annonce « environ 1 422 MWh d'électricité par mois à l'échelle nationale », selon le communiqué. Cette nouvelle capacité doit permet-

tre à la SONELEC de disposer de davantage de marge pour répondre à la demande et renforcer progressivement la stabilité des réseaux. Derrière cette politique énergétique se trouve une ambition de développement, affichée par les autorités pour qui ces investissements s'inscrivent dans la dynamique du Plan Comores Émergent à l'horizon 2030.

Pour Azali Assoumani, le solaire devient un investissement dans l'avenir : une énergie produite localement pour soutenir les entreprises,

les services publics, l'agriculture, l'industrie, le numérique et l'investissement. Une électricité plus disponible constitue en effet l'un des fondements indispensables d'une économie moderne. L'inauguration de Wani prend une dimension nationale.

Après Anjouan, les cérémonies se sont poursuivies à Mohéli puis à Ngazidja, confirmant la volonté d'étendre cette nouvelle architecture énergétique à l'ensemble du territoire.

Younes

ENERGIE :

Mohéli mise sur le soleil pour tourner la page du gasoil

La centrale photovoltaïque de Mbangani, d'une puissance de 3,10 MWc et dotée d'un système de stockage de 4,073 MWh, a été officiellement inaugurée samedi 5 septembre. Financée par le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement et exploitée par Global South Utilities, cette infrastructure doit renforcer la stabilité du réseau électrique de Mohéli, réduire les coupures et diminuer progressivement la dépendance de l'île aux centrales thermiques et au carburant.

Une nouvelle page s'ouvre dans le secteur énergétique à Mohéli. La centrale solaire photovoltaïque de Mbangani a été officiellement inaugurée samedi 5 septembre 2026, lors d'une cérémonie réunissant les autorités nationales, les représentants du Gouvernorat de l'île de Mohéli et plusieurs personnalités. Réalisée dans le cadre d'un projet porté par Global South Utilities (GSU) et financée par Abu Dhabi Fund for



Development (ADFD), cette infrastructure constitue l'un des investissements majeurs engagés pour renforcer la production électrique aux Comores. Avec une puissance installée de 3,10 MWc, complétée

par des batteries d'une capacité de 4,073 MWh, la centrale doit contribuer à améliorer l'alimentation électrique de l'ensemble de l'île. Son système de stockage représente un élément important du dispositif, puisqu'il permet de mieux gérer la production solaire et de soutenir le réseau lorsque l'ensoleillement diminue. Pour Mohéli, où les difficultés d'approvisionnement en électricité ont

longtemps été associées à une forte dépendance aux groupes thermiques, l'enjeu est considérable. L'objectif affiché est de réduire progressivement le recours au gasoil, de diminuer la consommation de carburant et d'améliorer la continuité du service.

Les premiers essais réalisés le 15 août dernier avaient déjà permis de connecter l'installation au réseau électrique de l'île. La centrale avait

alors fonctionné plusieurs heures, démontrant sa capacité à contribuer à l'alimentation du réseau. Au-delà de la seule production d'électricité, le projet porte également une ambition environnementale. En favorisant une source d'énergie renouvelable, il doit contribuer à réduire la dépendance aux combustibles fossiles et, à terme, l'empreinte environnementale liée à la production thermique.

Le Gouvernement de l'Union des Comores a salué le partenariat avec les Émirats arabes unis à travers l'ADFD, présenté comme un exemple de coopération en faveur du développement énergétique du pays. Du côté de Mohéli, l'exécutif insulaire, sous la conduite de la gouverneure Chamina Ben Mohamed, s'est félicité de la concrétisation de cet investissement. Pour les habitants, l'espoir est désormais de voir cette infrastructure se traduire par une électricité plus stable, plus régulière et plus accessible.

Le véritable défi sera de maintenir durablement les performances de la centrale afin que le solaire puisse progressivement prendre une place centrale dans le système énergétique de Mohéli.

Riwad

**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**

DOUBLE EMPLOI DANS L'ÉDUCATION :

Le ministre brandit le licenciement au nom de la loi d'orientation

Dans une vidéo publiée sur Facebook, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé le renvoi des instituteurs du public qui exercent également dans le privé. Une mesure qu'il justifie par la loi d'orientation n°20-034/AU en vigueur, alors que les enseignants dénoncent, de leur côté, des salaires jugés insuffisants.

Le ministre de l'éducation nationale, Bacar Mvoulana, ne veut plus de demi-mesure. Tout enseignant du primaire public qui cumule avec une école privée sera révoqué. La décision, annoncée sur Facebook, a été prise, dit-il, après une rencontre avec le Syndicat des enseignants et le Secrétariat général du gouvernement. Bacar Mvoulana a affirmé que les enseignants doivent respecter scrupuleusement leur volume horaire dans le public et que toute personne identifiée en situation de cumul sera licenciée sans aucune hésitation, une position arrêtée, précise-t-il, « non négociable ». Pourtant, la loi d'orientation actuellement en

vigueur (n°20-034/AU du 29 décembre 2020) promulguée le 30 janvier 2021, est celle qui a rendu obligatoire l'enseignement préélémentaire pour les 3-5 ans, ramené le cycle élémentaire de six à cinq ans et clarifié la place de l'enseignement coranique. Or, selon un rapport de l'UNICEF de 2023, si cette loi est bien en vigueur, « les textes d'application ne sont pas encore élaborés ». Un vide juridique qui rend son « application intégrale » délicate.

Pour justifier la sanction, le ministre, invoque des réclamations du Syndicat des enseignants. Il a annoncé l'application de la nouvelle grille indiciaire avec une hausse des salaires et la régularisation des avancements, dont les premiers effets seront visibles selon lui dès ce mois de septembre 2026, une revalorisation qu'il présente comme la contrepartie au respect strict des obligations de service dans le public. C'est ainsi qu'il a rappelé les obligations prévues par la loi, à savoir vingt heures au collège et dix-huit heures au lycée dans le public. Précisant que le texte autorise un enseignant du



secondaire à effectuer au maximum dix heures dans le privé et que tout dépassement sera également sanctionné par une révocation. Il a insisté sur le fait « qu'il n'empêche personne de travailler, mais que chacun devait choisir son camp », à condition de ne plus prétendre à un poste dans le public. Et de conclure : « Le privé peut proposer jusqu'à cinquante heures mais que chacun choisisse où il souhaite rester, dans le secteur privé ou dans le secteur

public. Ce point n'est pas négociable ! »

Par ailleurs, sur le terrain, la mesure passe mal. La plateforme numérique du ministère permet désormais de croiser les emplois du temps, mais elle ne répond pas, selon les enseignants, à la cause profonde : le salaire. Instituteur depuis douze ans dans le public, et vacataire l'après-midi dans une école privée de Moroni pour joindre les deux bouts, Ali Soilihi résume le malaise :

« La revalorisation salariale annoncée via la nouvelle grille indiciaire va dans le bon sens, mais demeure largement insuffisante. Les augmentations ne sont que de 2500 à 15000 francs comoriens selon les cas, alors que le coût de la vie est devenu insoutenable, ce qui nous contraint à chercher un complément dans le privé. Nous n'avons pas le choix, la vie est chère et dure avec un petit salaire. »

L'analyse de cette décision dépasse la simple question disciplinaire. En voulant appliquer la loi "intégrale" à la rentrée, le ministère prend probablement le risque d'assécher un secteur privé qui fonctionne à plus de 60% grâce aux enseignants du public, et de pousser vers la sortie des profils expérimentés. Sans revalorisation significative et sans décrets d'application clarifiant le cumul d'activités, les droits et devoirs, la menace de radiation pourrait transformer une réforme structurelle nécessaire, prévue cela dit par les articles 113 et 114 sur la gouvernance, en crise sociale.

Hamdi Abdillahi Rahilie

RENTREE 2026-2027 :

Le PREFEC privilégie la formation des enseignants

À quelques jours de la rentrée scolaire 2026-2027, les acteurs de l'éducation à Mohéli se sont réunis, vendredi 28 août au lycée de Fomboni, pour dresser le bilan de l'année écoulée et préparer les prochaines échéances. Une deuxième réunion, tenue à l'issue de la première, a été consacrée à la formation et au renforcement des compétences des enseignants dans le cadre du projet PREFEC.

La préparation de la rentrée scolaire 2026-2027 s'est accompagnée d'un important travail d'évaluation à Mohéli. Une

rencontre réunissant responsables de l'éducation, chefs d'établissements publics et privés, représentants syndicaux et autres acteurs du secteur a permis de revenir sur les résultats de l'année 2025-2026 et d'identifier les principaux défis à relever. Selon Saïd Soulé Saïd, secrétaire général du ministère de l'Éducation, Mohéli affiche une nouvelle fois de très bons résultats aux examens nationaux, notamment au Certificat d'études primaires, au BEPC et au baccalauréat.

Il a salué les efforts conjugués des autorités insulaires, des enseignants, des parents et des chefs d'é-

tablissements. Pour lui, la progression observée ces dernières années démontre l'importance d'une démarche collective et d'un dialogue régulier entre les différents acteurs. Mais au-delà du bilan scolaire, une deuxième réunion a été consacrée à la formation des enseignants dans le cadre du projet PREFEC.

Un volet jugé essentiel pour consolider durablement les performances du système éducatif. « La langue française n'est pas seulement une langue enseignée, elle est également une langue d'enseignement des autres matières, notam-

ment les mathématiques, la géographie et bien d'autres disciplines », a rappelé Saïd Soulé Saïd. L'amélioration du niveau de français des enseignants doit ainsi permettre de renforcer la transmission des connaissances et, par conséquent, les apprentissages des élèves. Arzel Fahari, point focal du PREFEC et responsable de la formation des enseignants à Mohéli, a précisé que les formations reprendront le 14 septembre, parallèlement à la rentrée scolaire.

Elles concernent les enseignants inscrits aux différents niveaux de formation, notamment A2, B1 et B2. Ceux du niveau B2 devraient achever leur parcours les premiers, avec une fin prévue dès décembre, avant la poursuite des autres niveaux.

Un bilan des difficultés rencontrées lors de la première année de formation a également été réalisé avec les responsables des trois CIPR, la direction de l'enseignement primaire, le représentant de l'Alliance française de Fomboni et les responsables de l'Éducation nationale. L'organisation des horaires fera notamment l'objet d'une attention particulière afin de concilier présence en classe et participation aux formations. Pour les responsables du secteur, l'enjeu est désormais clair : faire de la formation continue un véritable levier d'amélioration de la qualité de l'enseignement et de consolidation des résultats scolaires à Mohéli.

Riward



Numéros utiles	
Police Moroni: 764 46 64 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00	Port maritime Moroni: 773 00 08 Moheli 772 02 57 Anjouan: 771 01 43
Gendarmérie Moroni: 764 49 92 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00	Hopitaux Moroni:: 773 25 04 Fomboni: 772 03 73 Mutsamudu: 771 00 34
Immigration Ngazidja: 773 42 86 Anjouan: 771 01 73 Moheli: 772 01 37	Banques BIC: 773 02 43 Eximbank: 773 94 01 Banque centrale: 773 10 02 SNPSF: 773 43 43 Meck: 773 36 40
Aéroport Hahaya: 773 15 95 Ouani: 771 07 31 Moheli: 772 03 71	MAMWE Moroni: 773 48 00 Mutsamudu: 771 02 09 Fomboni: 772 05 18
HÔTELS & RESTAURANTS : Le Select 773 00 31	

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

Le réseau des bibliothèques s'agrandit

Le village de Pvanadjou Itsandra a célébré le 04 septembre dernier l'ouverture de sa bibliothèque communautaire, fruit d'un projet porté par le Club Rotaract de Moroni et soutenu par plusieurs partenaires.

La cérémonie a débuté par les mots de Fundi Youssouf Adam, personnalité respectée de la localité et figure reconnue dans le domaine de l'éducation. Dans son allocution, il a rappelé l'importance de ce lieu pour la jeunesse et pour l'ensemble de la communauté, en soulignant qu'une bibliothèque n'est pas seulement un espace de livres. « C'est un espace de vie. Elle nourrit l'esprit, elle rassemble les générations et elle prépare nos enfants à devenir des bons citoyens. » Puis, le président du Club Rotaract de Moroni, Mroimana Youssouf Moustoifa, a pris la parole pour exprimer sa fierté et sa gratitude envers les nombreux acteurs impliqués : autorités locales, école SFA, entreprise Nour Fahad SARL, ainsi que les Rotaractiens et autres donateurs.

Dans son discours, Mroimana Youssouf Moustoifa a rappelé que « l'éducation est l'arme la plus puissante que vous pouvez utiliser pour changer le monde ». Il a cité Victor Hugo « Ouvrez une école et vous fermerez une prison », en ajoutant que l'ouverture d'une bibliothèque revient à ouvrir des connaissances. Il a également mis en garde contre les excès du numérique chez les jeunes, évoquant les choix de Steve Jobs et Bill Gates, qui limitaient l'accès aux écrans pour leurs enfants. « Trop d'écrans trop tôt, c'est perte de concentration, isolement, désinformation. Notre bibliothèque est la réponse », a-t-il martelé.

Au nom des jeunes cadres du village et du bureau de l'association Tartib National Mapessa, Maître Youssouf Mhoudini a lancé un appel vibrant : « Accompagnez-nous. Faisons de cette bibliothèque un lieu vivant, où les jeunes pourront lire et apprendre. » Le représentant des cadres de la localité a insisté sur un point essentiel : la gratuité des services. Pour lui, la bibliothèque se veut un



espace accessible à tous, sans distinction d'âge ni de moyens. « Ici, chacun doit pouvoir entrer, prendre un livre et apprendre », a-t-il affirmé. Ce message s'adresse également à la jeunesse, invitée à s'approprier ce nouvel espace et à y cultiver l'amour de la lecture. Car, comme il a rappelé, « un livre peut changer une vie, et une bibliothèque peut changer toute une communauté ».

Le projet s'inscrit dans le thème international du Rotaract : « Créer un Impact Durable ». Pour le Club Rotaract de Moroni, cet impact durable commence par l'éducation et par l'accès au savoir. Il a été l'occasion de rappeler que la bibliothèque communautaire de Pvanadjou Itsandra vient agrandir le réseau des bibliothèques comme l'a souligné une représentante des jeunes formés à cette occasion Ibrahim Ali ZAMZAM : « Chaque bibliothèque qui naît est une pierre ajoutée à l'édifice du savoir collectif. Ensemble, construisons un réseau qui relie nos villages et qui prépare nos enfants à un avenir meilleur. »

Aticki Ahmed Ismael

FESTIVAL GOMBESSA 2026 :

Le coup d'envoi a été lancé à Iconi

Le coup d'envoi du Festival Combessa 2026 a été donné le 5 septembre dernier à la place Parendrarou, à Iconi. En présence des autorités nationales, des élus locaux, de représentants de la société civile et de délégations de l'océan Indien, la cérémonie a placé la culture Gombessa et la transmission intergénérationnelle au cœur des échanges.

Chaque année, le Festival Combessa se veut un rendez-vous consacré à la valorisation du patrimoine culturel comorien. Pour l'édition 2026, le choix d'Iconi comme ville d'ouverture n'est pas anodin. Chargée d'histoire et considérée comme le berceau du Festival Combessa, la cité incarne une partie de la mémoire de Ngazidja. Elle offre ainsi un cadre symbolique pour rappeler que la culture prend racine dans les territoires où elle se transmet. L'ambition affichée est de faire du festival un levier de fierté, de cohésion et de dialogue avec les pays de la région. Dès 09h30, la place Parendrarou a accueilli un public venu nombreux. Les représentants de l'État, de la société civile, les notables, le maire de Bambao ya Mboini, l'ambassade de France, les villes voisines et éloignées ainsi que les représentants de la ville d'Iconi y ont pris part. La présence de délégations de La Réunion, du Mozambique et d'Afrique du Sud a donné à l'événement

une dimension régionale. Le directeur commercial de Comores Télécom représentait, pour sa part, le secteur privé, partenaire de l'événement.

La matinée a été rythmée par plusieurs allocutions. Le maire de Bambao ya Mboini, Ali Nahouza, a insisté sur la nécessité de transmettre le gombessa aux jeunes générations. Il a rappelé que préserver les danses traditionnelles revient aussi à préserver une part de l'identité culturelle. Pour lui, le festival doit permettre de rapprocher les générations autour de pratiques qui risquent de s'éloigner du quotidien des plus jeunes. Prenant ensuite la parole, le gouverneur de l'île de Ngazidja, Ibrahim Mohamed Mze, a mis en avant la portée sociale de l'événement. Il a souligné le rôle de la culture comme facteur d'unité et de cohésion. Au-delà du spectacle, le festival constitue, selon lui, un espace permettant de rassembler les communautés et de renforcer le sentiment d'appartenance à un héritage commun.

La représentante de l'île de La Réunion est également revenue sur les liens anciens qui unissent les deux territoires. Langue, histoire et pratiques culturelles constituent autant de points communs sur lesquels peuvent s'appuyer de nouveaux échanges. Elle a plaidé pour le renforcement des collaborations artistiques entre La Réunion et les Comores. Le Festival Combessa pourrait ainsi



devenir une plateforme régionale favorisant les rencontres entre artistes et la circulation des savoir-faire dans l'océan Indien. L'atmosphère était à la fois solennel et populaire. Tenues traditionnelles, chants, danses et premières prestations artistiques ont donné le ton à cette journée inaugurale. Le public, composé notamment de familles et de jeunes, a répondu présent. Pour plusieurs anciens, voir le gombessa mis à l'honneur devant les autorités constitue une reconnaissance longtemps attendue. Pour les organisateurs, cette ouverture pose les bases. Il ne s'agit pas uniquement de célébrer le patrimoine, mais également de pré-

parer son avenir. La présence de partenaires internationaux et du secteur privé traduit cette volonté d'ouverture. Les délégations étrangères ont notamment manifesté leur intérêt pour de futures collaborations.

La représentation féminine occupe également une place importante dans cette édition. Plusieurs associations de danses traditionnelles venues de Mbadjini, Bambao, Itsandra et d'autres régions ont pris part aux festivités. Samra, membre de l'association de danse traditionnelle d'Iconi, a été sélectionnée comme meilleure joueuse traditionnelle. Selon Katy Toave, chorégraphe invitée de La Réunion, « ses pas, ses gestes et ses

mouvements » traduisent une véritable signature physique de la danse traditionnelle comorienne. En choisissant Iconi pour lancer les festivités, les organisateurs veulent ainsi rappeler que la culture ne se décrète pas. Elle se vit et se transmet dans les territoires où elle a pris naissance.

Le Festival Combessa entend montrer que la tradition n'est pas figée. Elle évolue, se transmet et rassemble les générations. Le coup d'envoi est donné. Place désormais aux rencontres, aux échanges et à la célébration d'un patrimoine qu'Iconi entend porter haut.

El-Aniou Fatima

